

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 22 (2015)
Heft: 3: Scandale! = Skandal!

Artikel: Les petits scandales du Pavillon suisse à la Cité internationale universitaire de Paris
Autor: Gillabert, Matthieu
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les petits scandales du Pavillon suisse à la Cité internationale universitaire de Paris

Matthieu Gillabert

En dépit de la quiétude offerte par son parc, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) connaît régulièrement, depuis son ouverture en 1925, des scandales allant de l'éclat médiatique au conflit social. Ils sont produits tantôt par les résidents, tantôt par l'administration de cette institution phare du logement académique à Paris et tantôt par les enjeux de pouvoirs entre les deux.

Chaque maison d'étudiants qui compose la CIUP pourrait tirer de son histoire plusieurs scandales plus ou moins scabreux: le pavillon de la Suisse ne fait pas exception, loin de là. En 1930, la construction du bâtiment, sur la base des plans novateurs de Le Corbusier, fait déjà parler d'elle: son modernisme répugne plus d'un critique en Suisse. Puis, plus rien ou presque, en apparence. La vie collective de l'une des seules institutions académiques de la Confédération hors de ses frontières semble se dérouler plutôt harmonieusement.

Pourtant, derrière cette façade de verre, transparente, des moments adviennent où des affaires, internes à cette petite institution, débordent vers l'extérieur. Pour faire basculer le rapport de force à leur avantage, les acteurs – étudiants, directeur, conseils d'administration et de fondation – investissent l'espace médiatique pour prendre à témoin l'opinion publique.

Ajuster la focale sur les scandales permet de contrebalancer les discours positifs, parfois complaisants, à l'égard de cette institution et soigneusement mis au point par les promoteurs de la CIUP et des différentes maisons d'étudiants. Par ailleurs, les scandales révèlent les tensions et les rapports complexes entre les habitants de ces lieux confinés: les Etats s'y projettent à travers leur élite estudiantine mais celle-ci tisse des sociabilités qui leur échappent. Cet espace social où se croisent des milliers d'étudiants en situation de mobilité est en effet travaillé par les idéologies, les courants culturels, les pratiques de mobilisations qui peuvent y circuler de manière particulièrement fluide.

A cet égard, les années 1960 forment un contexte particulièrement propice à ces circulations; ce sont aussi les années où d'importantes affaires éclatent à la CIUP. Les deux scandales étudiés ici concernent l'engagement politique de quelques étudiants résidant à la Fondation suisse de la CIUP au début et à

la fin de cette décennie. La comparaison diachronique entre ces deux études de cas permet de montrer l'évolution de l'utilisation de l'espace médiatique, en particulier la presse, par les étudiants eux-mêmes. D'abord à l'usage des étudiants qui veulent maintenir l'ordre, cet espace s'ouvre, dix ans plus tard, à ceux qui le remettent en cause.

Les scandales comme grille d'analyse

En la résumant trop rapidement, on peut considérer l'analyse des scandales comme une démarche visant à saisir les tensions entre acteurs sociaux par le biais d'un espace public, sachant que ces termes – tensions, espace public – ne sont jamais donnés a priori mais subissent toujours un processus de qualification par les acteurs eux-mêmes.¹ Cette approche permet donc de comprendre ce qui se joue à l'intérieur de la vie communautaire du Pavillon suisse, d'en saisir mieux les variations de rythme.

Les deux scandales étudiés ici apparaissent, au premier regard, comme des tempêtes dans un verre d'eau. Ils n'ont en effet pas laissé de traces indélébiles, ni dans cette maison d'étudiants suisses à Paris ni dans une quelconque mémoire collective. Les acteurs eux-mêmes hésitent d'ailleurs à qualifier ces événements de scandales, ce qui en soi montre déjà la crainte qu'un événement ainsi nommé ne se retourne contre eux.

Pourtant, ces «petits scandales» semblent être d'excellents révélateurs à plusieurs titres. Premièrement, ils permettent de mettre en lumière les *rapports de force* qui structurent les relations entre les résidents et l'autorité à l'intérieur du Pavillon suisse. L'autorité est surtout représentée par le directeur du Pavillon qui partage le quotidien des étudiants mais aussi par le *Curatorium* de la fondation qui gère le flux des étudiants depuis la Suisse et l'ambassadeur à Paris qui supervise l'administration de cette institution.²

Deuxièmement, à sept ans d'écart, ils montrent l'évolution du scandale en tant que *ressource* pour les acteurs politiques des années 1960: au début des années 1960, l'espace médiatique est d'abord utilisé pour amplifier l'opprobre contre une position politique anticonformiste; par la suite, certains intellectuels anticonformistes, Niklaus Meienberg en particulier, utilisent ce même espace médiatique pour amplifier l'injustice dont ils se sentent victimes. Ainsi, au cours de la décennie, la publicisation change de camp.

Enfin, troisièmement, le lieu particulier de la CIUP permet d'observer une *circulation* des «manières de faire scandale»: plusieurs maisons, à un degré de tension plus ou moins élevé, sont touchées par une remise en cause de l'autorité, qu'elle soit assimilée à l'ancien colonisateur dans la Résidence

Lucien Paye ou, plus simplement, à un paternalisme que l'on juge révolu dans la Maison belge. Cette parenté dans les actions et dans les slogans des résidents montre qu'il y a bien des transferts des pratiques du scandale et des formes de mobilisations.

Avant d'aborder les deux événements, il convient de présenter succinctement le fonctionnement du Pavillon suisse. Ensuite, nous analyserons le premier scandale, en 1961, autour du président du comité des résidents accusé de sympathies communistes, puis le second autour de l'exclusion de Niklaus Meienberg en 1968.

Le pavillon suisse de la CIUP: débuts chahutés

En 1933, le Pavillon suisse voit le jour au sein de la CIUP, projet colossal qui est alors en cours de réalisation. La CIUP bénéficie à la fois du soutien de mécènes philanthropes et de l'université parisienne. Ses fondateurs entendent améliorer les conditions d'hygiène des étudiants – français et étrangers – par des constructions modernes éloignées des lieux de débauche du Quartier latin. Ce cadre devrait être également propice à la formation d'une élite intellectuelle internationale, pacifique et capable de compréhension mutuelle. Le sénateur André Honnorat, l'un de ses principaux promoteurs, fait régulièrement référence à l'«Esprit de Genève».³ Enfin, la CIUP s'insère dans le dispositif de diplomatie universitaire française⁴ dans un contexte de forte compétition internationale, notamment avec l'Allemagne.⁵

À l'appel de la Fondation nationale, des mécènes et des associations étrangères – c'est le cas du Pavillon suisse – vont bâtir des maisons d'étudiants, généralement administrées par les ambassades à Paris et des associations dans le pays d'origine. Les Etats présents à la CIUP utilisent donc ces maisons pour projeter une image positive, leurs étudiants étant considérés comme des représentants du génie national.

Mis à part celui de promouvoir l'université parisienne, les objectifs de la CIUP coïncident avec les visées des promoteurs du Pavillon suisse. La plupart d'entre eux sont issus de la colonie suisse à Paris, à l'instar du mécène Raoul La Roche, directeur du Crédit commercial de France à Paris et grand collectionneur d'art; ce sont eux qui apportent les premiers soutiens financiers.⁶ Ils sont aux premières loges pour observer l'augmentation d'étudiants suisses dans la capitale française: le nombre passe de 70 à 242 entre 1920 et 1927.⁷ En Suisse, c'est Karl Rudolph Fueter, professeur de mathématiques, ancien recteur de l'Université de Zurich et membre d'une famille très active dans la diplomatie universitaire helvétique, qui parvient à fédérer les soutiens politiques et financiers, et qui soutiendra le projet architectural de Le Corbusier.

Dressé sur des piliers, tout de béton et de verre, le Pavillon suisse arbore un modernisme étonnant, suivant le concept de la «machine à habiter» développé par Le Corbusier.⁸ Au début, les critiques sont vives en Suisse et ce sont déjà des catégories politiques qui polarisent le débat autour de l'édifice, considéré à plusieurs reprises dans la presse comme une construction bolchévique. N'aurait-il pas fallu préférer au béton une construction plus traditionnelle pour éviter aux étudiants de souffrir trop de l'éloignement de la mère patrie? Dans les colonnes de *La Liberté*, Maurice Chauvet, architecte à Paris, se montre affligé devant si peu de discernement de la part des autorités fédérales:⁹ il recommande à ses lecteurs l'ouvrage *Le cheval de Troie du bolchévisme* qui demeure la charge la plus virulente contre ce bâtiment et, plus largement, contre le modernisme en architecture. Publié en 1931 aux éditions du Chandelier, il est signé par l'architecte Alexander von Senger, proche des mouvements frontistes.¹⁰

Inauguré le 7 juillet 1933, le Pavillon suisse peut être considéré comme l'une des premières institutions suisses pour le rayonnement scientifique et, dans une moindre mesure, culturel à l'étranger. En fait, la Confédération s'engage très peu financièrement, s'en tenant à une aide ponctuelle et subsidiaire, et encore moins moralement: aucun conseiller fédéral ni délégué n'est présent lors de l'inauguration, en présence pourtant du président de la République Albert Lebrun.¹¹ Giuseppe Motta avait déjà fait le voyage de Paris lors de la pose de la première pierre en 1931, ce qui coïncidait avec sa visite de l'Exposition coloniale. Cette prise de distance de la Confédération semble avoir pour effet de désamorcer d'éventuelles critiques sur l'investissement des deniers publics dans une entreprise culturelle onéreuse à l'étranger. Pour Berne, le Pavillon suisse est considéré comme une institution strictement limitée à l'accueil des étudiants suisses et ce genre de projet ne devrait en aucun cas se répéter.

Lorsque le ministre de Suisse à Rome demande à la centrale son avis sur l'opportunité de créer un centre culturel dans la capitale italienne, il mentionne le précédent du Pavillon suisse à la CIUP. La Commission fédérale des Beaux-Arts tout comme le Département politique fédéral (DPF, chargé des Affaires étrangères) refusent d'entrer en matière: l'exemple du Pavillon montre justement comment un simple patronage peut rapidement se transformer en «versements importants».¹²

Répondant pourtant à un besoin, le Pavillon suisse trouve rapidement un rythme de croisière. Hormis pendant la guerre, durant laquelle la maison est réquisitionnée par l'armée allemande, chaque année voit l'arrivée d'une centaine de jeunes hommes – les étudiantes ne seront admises qu'en 1968¹³ – et la vie culturelle se borne à quelques conférences et concerts de musique de chambre, parfois un bal. A bonne distance du centre de Paris et doté d'un règlement qui oblige les résidents à être de retour à minuit, le Pavillon a même réputation d'empêcher de

profiter de la métropole.¹⁴ Alors que la CIUP favorise le brassage des nationalités, plus de 80 pour cent des étudiants logeant au Pavillon suisse sont suisses jusqu'à la fin des années 1950; ce chiffre baissera jusqu'à 60 pour cent vers la fin des années 1960.¹⁵

1960: premiers frémissements

Dans les années 1950, on perçoit quelques signes de frémissement dans l'ensemble de la CIUP où se concentrent les principales tensions internationales et les bouleversements socio-culturels qui agiteront la décennie suivante. Certains étudiants trouvent le mélange tonifiant.

Au Pavillon suisse, il y a encore peu de revendications, si ce n'est celle de la mixité. Seules les épouses d'étudiants mariés sont alors autorisées à séjourner. Officiellement, les étudiantes sont acceptées par la Fondation mais placées dans d'autres pavillons en échanges d'étudiants étrangers. La situation change après 1968 où le Pavillon devient mixte et s'ouvre, après 1973, aux couples «illégitimes», selon les mots de François Reubi, président du Conseil de fondation.¹⁶

En 1961, un véritable petit scandale éclate. Le président du comité des résidents, Daniel Glauser, 22 ans, étudiant en sociologie, est vu en train de distribuer le journal *L'Humanité* et de participer à une manifestation anti-américaine en faveur de Cuba. Pour une poignée de résidents se réveille alors la peur de l'infiltration communiste, si largement répandue en Suisse. Ils en alertent l'ambassadeur et les journaux suisses via un communiqué, pour mettre en garde contre le risque d'un noyautage des postes-clés par les communistes, situation que connaîtraient également, selon eux, les universités suisses. Par ailleurs, ils convoquent une assemblée extraordinaire des résidents pour démettre Glauser de ses fonctions. Stupeur: les deux tiers des voix requises pour l'écarter ne sont pas atteints! Pire: le comité des résidents vote une motion pour blâmer les lanceurs d'alerte. Pour la plupart des étudiants, il ne semble pas en effet que Glauser – dont on ne connaît pas la réaction – ait affiché sa couleur politique de manière très ostensible.¹⁷

Face à ces remous, l'ambassadeur Pierre Micheli se demande comment un étudiant issu «d'un milieu aisé, bourgeois, d'une famille intellectuelle» – le père de Glauser est industriel¹⁸ – soit devenu communiste.¹⁹ Il ne reste pas longtemps dans l'incertitude: la Police fédérale se met au travail et produit un premier rapport sur l'individu en janvier 1961, s'interrogeant aussi sur un tel profil politique quand on est d'une bonne famille. Inconnu jusque là, Glauser aurait des contacts avec la section du Parti ouvrier populaire du Locle: «Il a beaucoup voyagé et se serait même rendu à Moscou, ce qui n'a pu être contrôlé. Issu d'un

tel milieu, il est pour le moins bizarre que Mr. Glauser manifeste sa sympathie à la cause du communisme.»²⁰ On promet de suivre de près cet individu.

Pour les autorités du Pavillon, il est temps de se justifier. Le président du Conseil de fondation, Fernand Brunner, s'excuse presque auprès du conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi: c'est un cas isolé «qui ne signifie absolument rien quant à l'état d'esprit général des étudiants de la Fondation suisse».²¹

Au final, les conséquences médiatiques sont limitées; la *Neue Zürcher Zeitung* publie toutefois une lettre de lecteur anonyme qui exprime moins la révolte face aux égarements de Glauser que l'effarement face au nombre de ses soutiens et à leur manque de civisme.²² A la fin de l'année, les autorités du Pavillon se montrent soulagées que le scandale – qualifié par le Conseil de fondation d'«accident» et de «petite affaire Glauser»²³ – ait fait peu de bruit dans la presse; le directeur Maurice-Etienne Beutler respire: «Et tout porte à croire que l'excellent esprit qui n'avait cessé de régner dans la Maison est rétabli pour longtemps.»²⁴

L'ambassadeur Micheli en tire toutefois une leçon à l'heure où les fronts, en Suisse, se durcissent entre les tenants d'un anticommunisme radical et les promoteurs d'une voie plus libérale. Il blâme ainsi les étudiants à l'origine de l'affaire qui ont suscité un sentiment de solidarité vis-à-vis de Glauser chez des résidents qui n'étaient pas communistes.²⁵ Autrement dit, la chasse aux sorcières tend à créer de nouvelles sorcières. Face à ceux qui ont soutenu Glauser, il tente d'exercer un chantage: en attisant la politisation du Pavillon, en «soufflant sur le feu», c'est l'image de la Suisse, dont les étudiants sont porteurs, qui est écornée. A terme, une telle attitude pourrait avoir des répercussions sur les subventions fédérales au Pavillon suisse.²⁶ Pour le diplomate, davantage que les tensions politiques qu'il recouvre, c'est le scandale lui-même qui est fâcheux, et son pouvoir de nuisance sur l'image du Pavillon. Les différents termes employés par les autorités de l'institution pour qualifier le scandale – «petite affaire» d'une part et «souffler sur le feu» d'autre part – montrent toutefois que l'incident est considéré différemment selon les interlocuteurs: au sein des instances dirigeantes, l'affaire ne doit pas bousculer l'organisation alors qu'à l'endroit des étudiants, elle est brandie comme une menace.

Pour achever cette reprise en main, on ajoute une clause au règlement interdisant aux étudiants toute action politique. Un communiqué de presse est publié, affirmant que les résidents n'étaient pas au courant des opinions politiques de Glauser et qu'ils comprennent la sanction pour Glauser – l'abandon de la présidence du comité – tout en restant attaché à l'esprit de la CIUP.²⁷ Glauser quitte finalement, de son plein gré, la Maison suisse en juillet 1961. Le ton autoritaire du directeur Beutler montre que l'affaire est close: «J'interdis sur l'heure à tout résident de troubler par l'intrigue, qu'elle soit d'inspiration politique, confessionnelle ou ethnique, le calme que je veux total en cette période d'examens.»²⁸

1968: l'exclusion de Meienberg

Le cas de l'exclusion de Niklaus Meienberg ressemble davantage à une affaire, dans le sens que lui donne Cyril Lemieux par rapport au scandale: après avoir été expulsé, Meienberg a le temps de réagir et la direction du Pavillon de contre-réagir, de sorte que se crée une sorte d'«indétermination» sur qui est coupable et qui est victime.²⁹ L'ampleur et les conséquences de cette affaire sont plus importantes que dans le cas de Glauser. Il convient toutefois de remarquer que la comparaison entre les deux événements est biaisée par le matériau archivistique laissé par les acteurs: Glauser n'a visiblement pas écrit ni laissé de traces de son passage à Paris, alors que Meienberg a publié une quantité importante d'articles et constitué puis déposé ses archives personnelles, en l'occurrence aux Archives littéraires suisses à Berne.

Le séjour de Meienberg à la CIUP commence en novembre 1966, quelques mois après son arrivée à Paris, et se termine en 1968, date de son exclusion. Il restera par la suite dans la capitale française pour y poursuivre son activité journalistique. Car Meienberg partage son activité entre le journalisme, l'écriture poétique et, plus marginalement, la recherche pour son doctorat en histoire sur les relations entre la France libre et les Etats-Unis. Meienberg est recommandé par son directeur de thèse, le professeur Roland Ruffieux, qui le considère «beaucoup plus posé» qu'avant, tout en soulignant son idéalisme «impulsif et critique».³⁰

Pour notre propos, rappelons ici que Meienberg est né en 1940 à St-Gall, qu'après la maturité au gymnase catholique de Disentis, il fait des études d'histoire tout en étant déjà très actif socialement et politiquement: il essaie notamment, sans succès, de créer un foyer d'étudiants à Fribourg avec l'aide financière de son père.³¹ Diplômé en histoire et journaliste engagé, il met sa plume au service de causes qui, pour certaines, contribuent à briser des tabous de l'histoire contemporaine helvétique.³² En 1966, il a encore de bonnes connexions avec certains journaux alémaniques. De nature très lunatique, sujet à la dépression et à plusieurs tentatives de suicide, il entretient une posture assez marginale, charismatique et parfois un peu burlesque, sur la scène médiatique.³³

A la fin 1967, il est élu président du comité des résidents; il souhaite alors augmenter l'activité politico-culturelle du Pavillon et rendre celui-ci à ses résidents. Des conférenciers, souvent positionnés à gauche, sont régulièrement invités: René Andrieu de *L'Humanité*, le poète Aimé Césaire ou Roger Garaudy, encore membre du Parti communiste. Cette Maison d'étudiants devient un centre culturel suisse avant la lettre³⁴ mais n'est pas du goût du directeur Beutler (1924–2007). Egalement secrétaire général adjoint de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française,³⁵ Beutler semble

peu goûter à la politisation de l'agenda culturel de Meienberg. Les relations entre les deux hommes se tendent très vite.

Meienberg, qui cultive un rapport ambigu au pouvoir, écrit à ses parents que l'heure du départ est proche pour Beutler, ce qui lui permettrait, au passage, de ravir sa place et surtout son joli appartement.³⁶ Par ses articles surtout, Meienberg présente cette institution et plus largement la CIUP comme des lieux où se joue une lutte entre des résidents qui aspirent à plus de libertés et une direction qui campe sur son autoritarisme.

Après avoir reçu un blâme du délégué général de la CIUP,³⁷ la crise atteint un point de non-retour lors de la publication, dans la *Weltwoche*, d'un article intitulé «Sex-Vorschriften für Studenten».³⁸ Meienberg y raconte les revendications incomprises des étudiants et son hostilité envers le directeur, se mettant ainsi en scène pour augmenter l'effet dramatique. En conclusion, il demande le remplacement du directeur par une personnalité plus progressiste.

Pour Beutler, la cohabitation devient intolérable. Durant l'été, il est à l'affût du moindre prétexte pour écarter le trublion. En août, il lui adresse une lettre qui sanctionne son expulsion ou, pour être tout à fait précis, sa non-réadmission pour une troisième année. Il invoque une conversation violente que Meienberg aurait eue avec une gardienne pour pouvoir faire entrer son ami Josef Jurt.³⁹

Pour Meienberg, il s'agit là d'une injustice à la fois flagrante et parfaitement représentative de cette pratique du pouvoir. Avec la verve qui le caractérise, il écrit à son ami Jacques Rychner: «Il est, bien entendu, exclu que je parte dans ces conditions [...]. Je revendique mes droits, et je les aurai, et la tête de Bubu [Beutler] avec.»⁴⁰ Après son expulsion, il revient régulièrement pour encourager ses camarades à ne pas relâcher la pression: pour Beutler, il entretient «l'esprit de révolte».⁴¹ Meienberg est appuyé par de nombreux télégrammes de soutien comme celui-ci, de l'Association des étudiants zurichois progressistes: «A bas la répression chez Corbu Stop La raison tonne en son cratère Stop Tenez bon nos actions suivent Stop Beutler au rancart.»⁴² Meienberg exhorte son camarade Hanspeter Vieli à écrire dans le journal des étudiants zurichois.⁴³

Par rapport au cas Glauser, on observe une inversion de l'utilisation de l'espace médiatique. C'est ici la «victime» du scandale qui tente de prendre le public à témoin de l'injustice. Jusqu'au début des années 1970, Meienberg continuera de publier des articles dans la *Weltwoche* en rappelant la crise permanente que vit cette petite institution. En-dehors de ce journal, la presse ne mord pas à l'hameçon: un article du *Tages-Anzeiger* indique qu'il s'agit là non pas d'une affaire d'Etat mais de tout petits remous.⁴⁴

Aussi Meienberg essaie-t-il de viser plus haut en contactant Jean Ziegler.⁴⁵ Juriste et sociologue, actif dans les milieux soixante-huitards helvétiques, Ziegler est chargé de cours à l'Université de Berne et à l'Institut africain depuis 1963 et

surtout conseiller national depuis 1967.⁴⁶ Il s'était déjà rendu à une invitation de Meienberg au Pavillon suisse; il n'est pas encore le Ziegler de *Une Suisse au-dessus de tout soupçon* (1976) mais parvient à relayer cette affaire jusqu'à Berne: en octobre 1969, il adresse une petite question au Conseil fédéral, en pointant du doigt la «crise» qui «menace d'éclater».⁴⁷

Vers une sortie de crise

Après cette exclusion, on passe en mode «affaire»: les protagonistes des deux camps maintiennent une certaine pression mais s'équilibrent, favorisant ainsi une crise larvée plutôt qu'un véritable dénouement.

Du côté des résidents proches de Meienberg, on continue sur le même registre d'action: le but est de poursuivre le programme politico-culturel dans une version allégée. Pour eux, cet espace doit continuer à être un lieu de débat pour exprimer, entre autres, des critiques contre une Suisse perçue comme trop réticente à faire son autocritique. Ainsi, l'écrivain Jean-Baptiste Mauroux, auteur de *Du bonheur d'être Suisse sous Hitler* paru aux éditions Pauvert en 1968, est soutenu par le comité des résidents lorsqu'il est expulsé de l'Ambassade de Suisse pour avoir protesté, par une grève de la faim, contre les exportations d'armes lors du procès Bührle.⁴⁸

Dans plusieurs documents destinés aux autorités du Pavillon, les résidents prolongent les arguments de Meienberg sur l'autoritarisme du directeur. Ils revendiquent leurs aspirations démocratiques et inscrivent leur action dans le renouvellement des forces intellectuelles du pays: en fait, ils prennent à leur compte, en le détournant, un discours qu'on leur a assigné sur le fait qu'ils participent à l'exportation de l'image nationale.

L'«affaire Meienberg» a également désinhibé certains résidents qui lancent des actions inédites: cette affaire institue donc des formes de mobilisations nouvelles au sein de cet espace social. On les voit exprimer leur solidarité avec d'autres comités de la CIUP, notamment ceux de la Maison belge et de la Maison d'Afrique, par le biais de motions et de tracts. La mobilisation se cristallise contre l'autorité des maisons et de la CIUP, considérée comme un frein à l'introduction de la cogestion et à l'utilisation de cet espace par les étudiants eux-mêmes.⁴⁹ Cette désinhibition les porte aussi à lancer des attaques personnelles et répétées contre le directeur, via des lettres d'insultes et des graffitis sur les murs du bâtiment. Après la démission de Beutler en septembre 1969, les attaques continuent contre Maja Silvar, qui lui succède, auxquelles s'ajoute une remise en question de son salaire et de son droit à utiliser l'appartement de fonction au sommet du Pavillon.⁵⁰ Enfin, les résidents s'expriment davantage sur l'organisation même de la Fondation.

Après la cogestion, jugée réactionnaire, c'est l'autogestion qui est revendiquée avec plus d'intensité: on retrouve cette évolution dans tous les pavillons de la CIUP et, plus largement dans les buts poursuivis par les milieux estudiantins de Mai 1968.⁵¹ A partir des années 1970, la confrontation se déplace sur la question du coût des chambres. Une grève des loyers, largement suivie, est organisée en 1972. Elle écorne l'image du Conseil d'administration qui se voit menacé, par le délégué général de la CIUP, de fermer la Maison suisse.

Du côté de la direction, dans un premier temps, on tient bon. Beutler obtient le soutien du Conseil de fondation. Pour son président, Fernand Brunner, l'incident à l'origine de l'exclusion de Meienberg n'est que le dernier d'une série d'agissements commis par un étudiant exalté et extravagant: «L'intérêt général exige que la situation soit assainie.»⁵²

Le directeur est également soutenu par l'ambassadeur Pierre Dupont. Ce dernier use de la même stratégie que dans le cas de Glauser, celle d'étouffer l'affaire: il invite Brunner à laisser une porte de sortie honorable à Meienberg afin qu'il ne brandisse pas son expulsion devant la presse. Brunner s'écarte à peine de cette logique: il entreprend des démarches auprès des autorités de la CIUP pour que Meienberg soit accueilli dans un foyer d'étudiants, en l'occurrence le Centre Régional des Œuvres.⁵³

Cette reprise en main se traduit également par la formation d'une commission, composée d'un professeur de droit, Georges Perrin, et d'un étudiant proche de Beutler, Pierre Rossier, qui sert de caution vis-à-vis des résidents. Sans surprise, les conclusions du rapport sont favorables aux autorités et critiquent le programme de conférences initié par Meienberg et qui ne comprend «que des marxistes et des gauchistes».⁵⁴ Elles proposent également de choisir plus sévèrement les candidats, ce «qui impliquerait l'élimination de tous ceux qui poursuivent interminablement de vagues études».⁵⁵

Cependant, derrière ces remises à l'ordre, on observe un desserrement après le départ de Meienberg: cette affaire fait avancer plusieurs dossiers pendants, au premier rang desquels l'ouverture du Pavillon aux étudiantes qui était revendiquée par le comité sous l'ère Meienberg.⁵⁶ L'ambassadeur Pierre Dupont souhaite surtout sortir de cette crise; il écrit au conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi: «Peu d'affaires en effet nous occupent si longtemps et si fréquemment que celle-ci.»⁵⁷

Après 1973, la tension entre les étudiants et les autorités baisse avec l'arrivée de Jacques Fatton comme directeur. L'affaire Meienberg semble oubliée; elle entrerait même dans la légende. Au début des années 1980, un groupe de travail, auquel participent notamment le directeur du Pavillon suisse Laurent Cornaz et le directeur de l'Office de la culture Frédéric Dubois, se réunit pour discuter d'un éventuel agrandissement de la Maison suisse. L'idée est d'en faire

un centre culturel – on est quelques années avant la construction du Centre culturel suisse. Finalement, ce projet n’aboutit pas mais Frédéric Dubois, qui était, attaché culturel à l’Ambassade de Suisse à Paris au moment de l’affaire Meienberg, rappelle à ses collègues: «la Maison fut à l’époque un centre de rayonnement culturel»!⁵⁸ Ces propos ne manquent pas de piquant lorsqu’on se rappelle que le turbulent journaliste a gêné l’administration du Pavillon notamment par son programme de conférences.

Conclusion

Que peut-on retenir de ces deux «petits scandales»? Premièrement, on constate qu’ils font des victimes: il ne faut pas en sous-estimer la violence puisqu’ils débouchent sur des exclusions. S’agissant de Meienberg, d’aucuns diront qu’il gagne ainsi des galons d’intellectuel anticonformiste; il n’en demeure pas moins qu’il est marginalisé en grande partie à cause de ses opinions.

Deuxièmement, la comparaison entre ces deux épisodes révèle une évolution intéressante du lien entre scandale et publicisation: en 1961, la publicisation vise à attaquer Glauser alors que Meienberg, lui aussi «victime», tente de prendre l’opinion publique à témoin. A l’encontre de cette évolution, l’ambassade occupe une position stable: en retrait, son but est justement d’empêcher au maximum que les tensions soient révélées au grand jour. Le Pavillon est considéré comme une petite Suisse à la CIUP, une vitrine où la contestation n’a pas sa place.

Enfin, les revendications étudiantes ont davantage recours à la médiatisation du scandale à la fin des années 1960. La contestation couvre tout le territoire de la CIUP, s’inspirant des mouvements étudiants à l’œuvre dans la capitale. De ce point de vue, le Pavillon suisse est un relais entre les résidents qui utilisent des pratiques de contestation apprises à Paris et l’opinion suisse qui est prise à témoin. Par ailleurs, comme les autres maisons de la CIUP, il offre un point d’observation intéressant pour l’historien: en tant qu’espace confiné, il permet de saisir précisément le jeu des acteurs qui font scandales tout en étant directement imbriqués dans un contexte global de mobilisations politiques et de représentations culturelles.

Notes

- 1 Nicolas Offenstadt et al., «Introduction», in Luc Boltanski et al. (éd.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris 2007, 7–18.
- 2 *75 ans – Pavillon suisse*, brochure commémorative produite par la Fondation suisse, 2008.
- 3 Voir par exemple le discours d’André Honnorat à l’inauguration du Pavillon suisse: *Cité universitaire de Paris: Fondation suisse. Pose de la première pierre (14 novembre 1931)*, Tours 1932.

- 4 Le concept de «diplomatie universitaire» s'inspire de la thèse de Guillaume Tronchet, *Savoirs en diplomatie. Une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870–années 1930)*, Paris 2014.
- 5 Dzovinar Kévonian, Guillaume Tronchet, *La Babel étudiante*, Rennes 2013, 13–34.
- 6 Robert Vaucher, «La maison suisse à la Cité Universitaire de Paris», *L'Impartial*, 26. 11. 1931.
- 7 Archives nationales de France, Pierrefitte-sur-Seine (AN), 20090013/1193, Lettre d'Honorat au Dr Welti, Paris, 27. 2. 1928.
- 8 Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris 1923.
- 9 Article cité dans le «Courrier des arts», *Gazette de Lausanne*, 12. 6. 1932.
- 10 Alexander von Senger, *Le cheval de Troie du bolchévisme*, Bienne 1931.
- 11 «L'inauguration du pavillon suisse à la Cité universitaire», *La Gazette de Lausanne*, 11. 7. 1933.
- 12 Archives fédérales suisses (AFS), E 2001 (D), 1000/1553/251, Lettre du DPF à la Légation de Suisse à Rome, Berne, 20. 1. 1937.
- 13 AN, 20090014/260/1, Rapport d'activité de Beutler, 1968.
- 14 AN, 20090014/260/1, PV du Conseil de fondation, 25. 1. 1936.
- 15 Sources: *Bulletin annuel de la Fondation suisse*.
- 16 AN, 20090014/259, Lettre Reubi à Pierre Dupont, Berne, 26. 12. 1973.
- 17 AFS, E 3001 (B), 1978/31/80, Lettre de Micheli à Petitpierre, Paris, 30. 5. 1961.
- 18 AN, 20090013/631, Dossier d'admission de Glauser à la CIUP, 2. 11. 1959.
- 19 AFS, E 2004 (B), 1982/69/398, PV du Conseil de fondation, 2. 12. 1961.
- 20 AFS, E 3001 (B), 1978/31/80, Note de la Police fédérale, Berne, 16. 1. 1961.
- 21 AFS, E 3001 (B), 1978/31/80, Lettre de Brunner à Tschudi, 16. 5. 1961.
- 22 F. S., «Der kommunistische Präsident des Schweizer Studentenhauses in Paris», *Neue Zürcher Zeitung*, 10. 5. 1961.
- 23 AFS, E 2004 (B), 1982/69/398, PV du Conseil de fondation, 2. 12. 1961.
- 24 AFS, E 3001 (B), 1978/31/80, PV du Conseil d'administration, 15. 12. 1962.
- 25 AFS, E 2004 (B), 1982/69/398, PV du Conseil de fondation, 2. 12. 1961.
- 26 AFS, E 3001 (B), 1978/31/80, Lettre de Micheli à Petitpierre, Paris, 30. 5. 1961.
- 27 Voir dossier AFS, E 2003 (A), 1974/52/186.
- 28 AFS, E 2003 (A), 1974/52/186, Avis publié par Beutler, 11. 5. 1961.
- 29 Cyril Lemieux, «L'accusation tolérante. Remarques sur les rapports entre commérage, scandale et affaire», in Boltanski et al. (voir note 1), 368.
- 30 AN, 20090013/651, Dossier d'admission de Meienberg, 6. 1. 1967.
- 31 Archives littéraires suisses (ALS), B-4-c/5, Foyer Universitaire, Fribourg, Note de Meienberg, 20. 4. 1962.
- 32 Niklaus Meienberg, *Es ist kalt in Brandenburg. Ein Hitler-Attentat*, Zurich 1980; Id., «Tod durch Erschiessen», *Tages Anzeiger*, 11. 8., 18. 8. 1973; Id., Richard Dindo, *Die Erschiessung des Landesverrätters Ernst S.*, film documentaire, 1976.
- 33 Marianne Fehr, *Meienberg*, Zurich 1999. Voir également <http://www.meienberg.ch/> (1. 5. 2015).
- 34 Matthieu Gillibert, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse*, Neuchâtel 2013, 449–451.
- 35 Une courte biographie de Maurice-Etienne Beutler se trouve sur <http://www.auf.org/actualites/343-maurice-tienne-beutler-deuxime-secretaire-gnral/> (1. 5. 2015).
- 36 Fehr (voir note 33), 138.
- 37 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Lettre de Marthelot à Meienberg, Paris, 3. 4. 1968.
- 38 Niklaus Meienberg, «Sex-Vorschriften für Studenten», *Weltwoche*, 7. 6. 1968. Voir aussi: Reto Caluori, «Niklaus Meienberg», in Sibylle Birrer et al. (éd.), *Nachfragen und Vordenken*, Zurich 2000, 145.
- 39 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Lettre de Beutler à Meienberg, Paris, 6. 8. 1968.

- 40 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Lettre de Meienberg à Rychner, Paris, 7. 8. 1968.
 41 AN, 20090014/260/1, Rapport d'activité de Beutler, 1968.
 42 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Télégramme de la *Fortschrittliche Studentenschaft Zürich*, Zurich, 20. 8. 1968.
 43 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Lettre de Meienberg à Vieli, Paris, 11. 8. 1968.
 44 «Paris: Kleiner Wirbel in der Cité universitaire», *Tages Anzeiger*, 21. 8. 1968.
 45 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Lettre de Meienberg à Ziegler, s. d.
 46 «Nominations de professeurs», *Journal de Genève*, 8. 7. 1972.
 47 AFS, E 3001 (B), 1979/121/144, Petite question de Ziegler, Berne, 20. 10. 1969.
 48 «Pour protester contre Buehrle», *Le Confédéré*, 25. 11. 1970.
 49 AN, 20090014/262, Tract «Avec les résidents de la Maison d'Afrique, contre la répression: unité!!!», 1975–1976.
 50 Ivan Žaknić, *Le Corbusier Pavillon suisse*, Bâle 2004, 400.
 51 Damir Skenderovic, Christina Späti, *Les années 68*, Lausanne 2012, 107–111.
 52 AFS, E 2004 (B), 1982/69/398, Lettre de Brunner au DPF, Cortaillod, 13. 8. 1968.
 53 ALS, C-2/29 Fond. suisse 2/2, Lettre de Pierre Marthelot au Directeur du Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, Paris, 13. 11. 1968.
 54 AFS, E 2004 (B), 1982/69/398, Rapport de Perrin et Rossier, 4. 6. 1969.
 55 Idem.
 56 AFS, E 3001 (B), 1979/121/144, PV du Conseil de fondation, 22. 6. 1968.
 57 AFS, E 2004 (B), 1982/69/398, Lettre de Dupont à Tschudi, Paris, 31. 10. 1969.
 58 AFS, E 3010 (A), 1985/8/7, PV du Conseil de fondation, 3. 7. 1980.

Zusammenfassung

Die kleinen Skandale im Schweizer Pavillon der Cité internationale universitaire de Paris

Seit seiner Errichtung im Jahr 1933 beherbergt das Schweizer Haus der Cité internationale universitaire de Paris Studierende vor allem aus der Schweiz. Mehrere dieser Studierenden nahmen aktiv an politischen und kulturellen Kundgebungen teil, die das universitäre Milieu der Hauptstadt bewegten. Der Artikel vergleicht zwei Affären um Verweise von Bewohnern, die am Anfang und am Ende der 1960er-Jahre das Innere dieses Studentenhauses erschütterten, und unterstreicht die Bedeutung der medialen Vermarktung in Zeiten politischer Spannung. Ihrer hierarchischen Stellung gemäss nutzten die Akteure, die ebenso für das Haus wie für die Studierenden verantwortlich waren, den medialen Raum für den Skandal oder aber ihre Macht, um den Ausbruch des Skandals zu verhindern. Dabei lässt sich im Lauf der 1960er-Jahre eine Verschiebung der medialen Mobilisierung beobachten: In der ersten Affäre machten Studierende auf die kommunistische Gefahr aufmerksam; in der zweiten, in der Niklaus Meienberg die Hauptrolle spielte, versuchten nonkonformistische Studierende auf die öffentliche Meinung einzuwirken.

(Übersetzung: Stefan Nellen)